

OFI Invest ESG Social Focus Class R C

Eur

LU1209226700

28/11/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information ^{(2) (3)}


Actions Europe - général

Orientation de gestion

Le fonds vise à investir dans la croissance vertueuse. L'objectif est double : performance, mais aussi impact social en s'alignant sur les thématiques sociales des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Principales caractéristiques

Date de création de la part
08/04/2015

Date de lancement de la part
08/04/2015

Société de gestion
Ofi Invest Lux

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
-

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
SOESCRE LX

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,60%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,81%

Indice de référence (dividendes/coupons réinvestis)
STOXX® Europe 600 ex UK

▶ Actif net du fonds	81,59 M€
▶ Actif net de la part	1,95 M€
▶ Valeur liquidative	149,42 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	0,69%	1,01%

Gérants



Beryl Bouvier Di Nota



Corinne Martin

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

Supérieur à 5 ans

SFDR⁽³⁾ Article 9

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,8	6,4
▶ Couverture note ESG	100,0%	99,9%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

28/11/2025

 Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 27/11/2020)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	9,35	16,91	-7,56
1 mois	0,69	1,01	-0,33
3 mois	5,23	5,16	0,06
6 mois	3,79	5,31	-1,52
1 an	8,38	16,50	-8,13
2 ans	20,33	29,95	-9,62
3 ans	31,10	42,04	-10,93
5 ans	37,90	68,78	-30,87
8 ans	39,99	78,88	-38,90
10 ans	53,87	113,78	-59,91
Lancement	49,42	105,19	-55,77

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-2,75	15,32	-17,98	19,19	5,67	18,10	-15,80	17,29	5,80
Indice	-	1,47	22,17	-13,19	26,17	-1,80	24,91	-10,31	17,48	6,93
Relatif	-	-4,22	-6,85	-4,79	-6,98	7,47	-6,81	-5,49	-0,19	-1,13

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	6,51	8,20	5,07	6,43	0,69	0,85	4,81	7,56
2022	-9,30	-6,02	-10,99	-9,98	-4,87	-4,02	9,63	10,47
2023	11,29	9,74	2,59	2,39	-5,21	-3,16	8,38	7,97
2024	9,55	8,21	0,50	0,28	2,19	2,10	-5,97	-3,49
2025	0,50	6,19	3,84	3,41	1,73	2,97	-	-

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	15,80	15,26	-16,75	-16,03	176	41	3,39	-2,12	0,23	1,01	-0,14
3 ans	14,30	13,69	-16,75	-16,03	176	41	2,94	-0,96	0,42	1,02	-0,06
5 ans	14,86	14,10	-25,81	-20,96	501	232	3,13	-1,26	0,33	1,03	-0,08
8 ans	17,88	17,10	-35,87	-35,36	295	358	3,79	-0,78	0,19	1,02	-0,06
10 ans	17,12	16,42	-35,87	-35,36	295	358	3,83	-0,88	0,23	1,01	-0,07

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

28/11/2025



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	17,6	16,0
Banques	15,2	13,0
Technologie	14,7	9,5
Santé	14,2	13,7
Produits et services de consommation	5,8	5,8
Assurance	4,8	6,9
Services aux collectivités	4,8	4,3
Construction et matériaux	4,3	4,5
Aliments, boissons et tabac	4,3	5,1
Energie	4,1	4,3
Ressources de base	3,1	1,0
Télécommunications	2,6	3,0
Automobiles et pièces	1,6	2,2
Immobilier	1,0	1,2
Produits chimiques	0,7	2,5
Voyages et loisirs	-	0,7
Services financiers	-	4,1
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	0,9
Médias	-	0,6
Commerce de détail	-	0,8
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,3	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	ASML HOLDING NV	5,4
NL	Technologie	
	SAP	3,8
DE	Technologie	
	SCHNEIDER ELECTRIC	3,4
FR	Biens et services industriels	
	LVMH	3,1
FR	Produits et services de consommation	
	INTESA SANPAOLO	2,8
IT	Banques	

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	26,8	19,9
Allemagne	18,6	18,0
Pays-Bas	10,7	11,3
Italie	8,4	6,5
Espagne	5,5	6,9
Danemark	5,1	3,9
Belgique	5,1	1,8
Suisse	5,0	18,5
Suède	4,4	6,4
Irlande	2,7	0,9
Norvège	2,4	1,2
Autriche	1,8	0,7
Finlande	1,7	2,4
Autres Pays	0,4	1,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,3	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	81,0
DKK	5,8
CHF	5,0
Autres devises	8,1

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	4,9
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	95,1

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	55
Taux d'exposition actions (%)	98,7

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

28/11/2025



► Commentaire de gestion

La fin du shutdown, les perspectives d'une baisse des taux en décembre et le sommet à venir pour la paix en Ukraine ont constitué des éléments décisifs qui ont alimenté le rebond de fin de mois, enrayant en partie la chute liée à la baisse des valeurs de la technologie et de la défense. Les indicateurs avancés de l'activité de la zone euro montrent une reprise graduelle continue, l'indice composite PMI de novembre se maintenant à environ 52,4 et l'enquête de la Commission européenne sur les entreprises progressant légèrement. D'un point de vue global, les marchés ont positivement réagi aux résultats solides des entreprises américaines, ainsi qu'aux multiples accords conclus par Donald Trump lors de sa tournée asiatique. En particulier, l'accord avec la Chine sur les terres rares a contribué à atténuer les tensions commerciales qui perdurent depuis avril. En Europe, les spéculations sur un cessez le feu a fortement pénalisé les valeurs de la défense.

Sans surprise, une thématique clé du mois était le secteur de la tech et toutes les inquiétudes qu'il suscite. Depuis le début de l'année, la performance de la thématique IA au sens large a contribué à hauteur de 70% à la performance du S&P500. Pour gagner la course, les hyperscalers ont multiplié les projets de datacenters : le montant combiné de capex des Microsoft, Alphabet, Meta, Amazon, Oracle, Corewave est passé de USD250bn l'an dernier à USD412bn cette année et les projections annoncent près de USD1000bn à horizon 2030. Cela fait rêver. Cela inquiète aussi. Les questions tournent désormais autour de la monétisation et de la capacité de financement des investissements.

Sur le plan sectoriel la technologie affiche le plus fort recul tandis que les ressources naturelles profitent de la hausse des prix des métaux rares dont l'or qui atteint un pic à 4200\$ l'once, les banques continuent d'afficher des résultats de très bonne facture et la santé progresse elle aussi de plus de 4%. Les éditeurs de logiciels corrigent alors que l'IA anime le secteur avec le lancement de Gemini 3 par Google, suivi de Claude Opus 4.5 par Anthropic, qui revendique des performances supérieures sur des tâches de codage, d'agents et de résolution de problèmes. OpenAI, xAI et d'autres acteurs devraient annoncer leurs propres avancées dans les prochains mois. DeepSeek, leader en janvier 2025, occupe désormais la 17^e place, illustrant la volatilité d'un marché où les parts évoluent rapidement.

Les principales opérations sur le mois ont été d'arbitrer Hermès contre Kering qui devrait progressivement profiter d'une amélioration de tendance de l'activité et de rentabilité avec l'arrivée de Luca di Meo qui vise à réduire la dépendance du groupe à Gucci et contrôler son réseau de magasins pour retrouver la croissance. Une diversification au sein des banques a été faite sur CAIXA Bank en allégeant BBVA. Leader en Espagne avec 25 % de part de marché et 4^{ème} au Portugal, Caixa est la banque régionale la plus diversifiée. Elle profite de l'économie espagnole (+2,8 % du PIB en 2025), portée par une démographie dynamique et un marché du travail robuste.

Le fonds OFI Invest ESG Social Focus progresse de +0,75% sous-performant son indice de référence de 25 bp.

Vestas est une contribution (+16%) positive avec un T3 solide et des pertes offshores moins élevées que prévu et l'onshore nettement meilleur. Le cash-flow bénéficie de commandes élevées et annonce un programme de rachat d'actions de 150 millions. Acciona Energias est une contribution négative (-12%) en raison de la baisse de ses prévisions d'EBITDA opérationnel à environ 950 M€ (contre ~1 Md€ auparavant) liée à de mauvaises ressources éoliennes et à des retards de mise en service commerciale, tandis que les prix restent globalement stables. Aucune nouvelle cession n'a été annoncée, bien que la direction ait indiqué que des transactions d'une valeur de 1 Md€ sont proches d'être finalisées. Cependant, les profits seront reportés à 2026, ce qui impactera la trésorerie à court terme. En conséquence, la prévision de dette nette pour l'exercice 2025 a été relevée à environ 4,2 Md€ (contre ~3,5 Md€).

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

28/11/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	08/04/2015
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC Luxembourg
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 000 Euros
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	GLOBAL FUND
Libellé du compartiment	Ofi Invest ESG Social Focus
Valorisateur	Societe Generale Securities Services Luxembourg
Dépositaire	Societe Generale Bank Trust Luxembourg

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

28/11/2025

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».	TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.
RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.
ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

OFI Invest ESG Social Focus Class R C Eur

LU1209226700

28/11/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.